



Bulletin d'information Communal N°13

Je souhaite tout d'abord à tous une bonne et heureuse année.
Ce bulletin fait le bilan de l'année 2019
Je vous en souhaite une bonne lecture.

Eric MALHERBE, maire



Au sommaire :

-Extrait du compte administratif 2018	Pages 2 à 4
-Extrait des dépenses 2019	Pages 5 à 9
-Bilan des dépenses de l'aménagement de Marchastel	Page 10
-Aménagement du four de Marchastel en 2018	Page 12
-Muret de Rieutort en 2019	Page 13
-Phot'aubrac 2019	Page 14
-Aménagement de Rieutort d'Aubrac	Pages 15 à 17
-Délibérations 2018 et 2019	Pages 18 et 19
-Evénements 2019	Page 20
-Informations 2019	Page 21

<p>Résumé du compte administratif 2018 voté en avril 2019</p>
--

Il s'agit des dépenses et des recettes réelles effectuées en 2018 et des grandes lignes du compte administratif

BUDGET PRINCIPAL

Extrait de la section de fonctionnement : Dépenses 2018

Charges à caractère général : 31 006 €

Enfouissement réseaux télécom le paysan....	3064
Electricité	4123.25
Fuel	1811.90
Fournitures administratives	1066.72
Entretien des routes	1470.21
Fêtes et cérémonies	1358.53
Timbres	105.60
Frais de télécommunications	798.67
Remb. CCAL (Déneigement)	1339.78

Charges de personnel : 11 154.82 €

Autres charges de gestion courante : 15 911.14 €

Indemnité des élus	10 315.59
Service d'incendie	2786.25
Cantine et ramassage scolaire	1307.17

Charges financières : 309.69 (intérêts d'emprunts)

Total des dépenses réelles : 60 615.68 €

Extrait de la section de fonctionnement : Recettes 2018

Impôts et taxes 37 322.96
 Dotations de l'état 53 369
 Revenus des locations 14 703.28

Total des recettes réelles : 108 673.94€

Excédent de fonctionnement sans l'eau : 47 233.22 €

Evolution de la baisse des dotations depuis 2011**VARIATION DES DOTATIONS DE L'ETAT**

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Dotation Forfaitaire	40748	40999	43 941	46 884	49 689	50 413	50 528	50 613
Dotation Solidarité Rurale	10668	10427	9 895	9 467	8 972	8 806	8 412	8 330
TOTAL	51416	51426	53 836	56 351	58 661	59 219	58 940	58 943

Extrait de la section d'investissement : Dépenses 2017

Il s'agit des différents programmes d'investissement de la commune qui sont réalisés sur plusieurs années : 263 790.11 €

- Etude Aménagement Rieutort	8478.75 €
- Toit voute four à pain	3696 €
- Enfouissement électrique le paysan..	21 341.62 €
- Travaux aménagement marchastel	228 620.22€

Charges financières : 3653.51 €

Il s'agit du remboursement des emprunts, pour la construction de la mairie, dernière échéance en 2020.

Total des dépenses réelles : 263 790.11 €

Extrait de la section d'investissements : Recettes 2018

Subvention DETR	0
Taxe d'aménagement	0

Les subventions pour Marchastel ont été perçues en 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018**BUDGET EAU****Extrait de la section d'exploitation : Dépenses 2018**

Entretien du réseau, analyse, sdee	9898.78
Taxes Agence de l'eau	1579

Extrait de la section d'exploitation : Recettes 2018

Vente eau	25 092.85
Location compteurs	1600.00
Taxes pour le compte de l'agence de l'eau	2966.84
Subventions SDEE	1667.02

Extrait de la section d'investissement : Dépenses 2018

Il s'agit des programmes d'investissement :

Pose compteurs, programme 22	3349.20
------------------------------	---------

Extrait de la section d'investissements : Recettes 2018

Subventions	558.20
-------------	--------

Résumé des dépenses 2019, le compte administratif sera voté début mars 2020

Il s'agit d'un extrait des dépenses et des recettes réelles effectuées en 2019

BUDGET PRINCIPAL

Extrait de la section de fonctionnement : Dépenses 2019

Charges à caractère général : 31 531.83 €

Electricité	4667.46
Fuel (important car montant faible en 2018, en moyenne 4000€ /an)	6474.53
Fournitures administratives	770.89
Entretien des routes	1599.50
Fêtes et cérémonies	1387.40
Timbres	105.60
Frais de télécommunications	691.77
Remb. CCHTA (Déneigement)	6911.70

Charges de personnel : 15170.65 €

Autres charges de gestion courante : €

Indemnité des élus	9816.47
Service d'incendie	2841.98
Cantine et ramassage scolaire, école privée	3764.76

Charges financières : 169.99 € (intérêts d'emprunts)

Total des dépenses réelles : 65138.30€

Extrait de la section de fonctionnement : Recettes 2019

Impôts et taxes (foncier et habitation) 20279 €

Dotations de l'état 53450 €

Revenus des locations 14 453.28 €

Total des recettes réelles : 108 010.20***Excédent de fonctionnement sans l'eau : 42 871.9 €******Evolution de la baisse des dotations depuis 2011*****VARIATION DES DOTATIONS DE L'ETAT**

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Dotation Forfaitaire	40770	40748	40999	43 941	46 884	49 689	50 413	50 528	50 613
Dotation Solidarité Rurale	10680	10668	10427	9 895	9 467	8 972	8 806	8 412	8 330
TOTAL	51450	51416	51426	53 836	56 351	58 661	59 219	58 940	58 943

Extrait de la section d'investissement : Dépenses 2019

Il s'agit des différents programmes d'investissement de la commune qui sont réalisés sur plusieurs années :

- Achat d'une débrousailluse	855 €
- Etude panneaux PNR	1440 €
- Aménagement Marchastel FIN	11 651.92 €

Charges financières : 3796.21 €

Il s'agit du remboursement des emprunts, pour la construction de la mairie, dernière échéance en 2020.

Total des dépenses réelles : 17 743.63 €

Extrait de la section d'investissements : Recettes 2019

Subvention DETR Aménagement de Marchastel	100 528.75€
Subvention Conseil départemental : Aménagement de Marchastel	60 000 €
Subvention DETR Columbarium :	2052 €
FCTVA de 2017	5600 €
Taxe d'aménagement	0

DEPENSES 2019**BUDGET EAU****Extrait de la section d'exploitation : Dépenses 2019**

Entretien du réseau, analyse, sdee	3656.51
Taxes Agence de l'eau	2342

Extrait de la section d'exploitation : Recettes 2019

Vente eau	26 554 €
Location compteurs	1600.00 €
Taxes pour le compte de l'agence de l'eau	3091.18 €
Subventions SDEE	954 €

Extrait de la section d'investissement : Dépenses 2019

Rien en 2019

Extrait de la section d'investissements : Recettes 2019

Subventions	0
-------------	---

Bilan financier de l'aménagement de Marchastel

Dépenses totales	251 529.26 €
Subvention état DETR	100 528.75 €
Subvention département	60 000 €
Subventions totales	160 528.75 € (63.82% du total)
Coût pour la commune	91 000.51€

Pour information, l'état ne subventionne pas la voirie

**En 2018 :
Rénovation du toit de la voute du four à pain de
Marchastel avec la pose de lauzes.**



En 2019 : Acquisition d'un vieux four à pain à Rieutort d'Aubrac



La commune a fait l'acquisition d'un petit four à pain à Rieutort dans le but de le restaurer et de conserver le patrimoine communal.

Un dossier de subvention état et région a été déposé en janvier 2020.
Montant estimé : 60 000 € HT, subvention demandée 80%.

En 2018/2019 : Rénovation et création d'un muret à Rieutort d'Aubrac

En 2018, un mur en pierre sèche a été construit en entrée de village dans le cadre du 20^{ième} anniversaire du classement du chemin de Saint Jacques de COMPOSTELLE à l'UNESCO.

Il a été fini en 2019.

Rieutort a été choisi pour construire ce mur par le PNR pour le coté brut, minéral du village.

Ce mur, bâti par l'ABPS (association des bâtisseurs de pierres sèches) se veut une vitrine pour le PNR de l'Aubrac.

Il rentre plus généralement dans le cadre du travail inter parcs sur les murs en pierres sèches.

La partie droite (coté yourtes) sera rénové dans le cadre de l'aménagement du village de Rieutort d'Aubrac.

Ce mur a été reconstruit de 2 façons :

- la partie qui s'avance vers la route est très jointive
- la partie du fond est qualifiée de montage « paysan »

Un panneau explicatif du PNR sera mis en place pour expliquer la construction des murs en pierres sèches.



Phot'Aubrac en 2019 :

Le festival Phot'Aubrac a un succès grandissant d'années en années.

Cette année, la commune de Marchastel a été un lieux emblématique d'expositions avec un développement très important à Bouquincan.

L'étable et la longue allée d'accès à la ferme ont servi de lieux d'exposition.



Comme chaque année, le festival s'est clos par un concert de rock du groupe Aveyroad sur la place de Marchastel.

En 2019 :

Aménagement du village de Rieutort, modifications 2019.

Le précédent journal communal a traité longuement du nouvel aménagement du village de Rieutort.

Aujourd'hui, de nombreuses modifications ont été demandées au bureau d'étude.

Le projet initial était un projet très «conduit» dans la continuité de ce qui a été fait à MARCHASTEL. Il présentait l'avantage d'un entretien plus facile.

En 2019, l'avis de certains habitants, la venue des bâtisseurs de pierres sèches avec un architecte des bâtiments de France et de l'urbaniste paysagiste de PNR Aubrac nous a fait revoir totalement la conception de l'aménagement.

Les petits chemins ne seront pas pavés, mais juste grattés pour mettre en valeur les murets. Il n'y aura plus de bandes structurantes au sol.

L'idée générale est de ne plus utiliser de ciment.

Les murets seront refait en pierres sèches, les sols du tour des fontaines, du métier à ferrer les bœufs seront bâtis en calades avec de la pierre locale.

L'aménagement devant le four à pain (lieu de vie du village et halte des randonneurs) sera aussi bâti en calades avec de la pierre locale.

Les parkings ne seront pas goudronnés, une calade de 50 cm les séparera de la voirie.

La plateforme container sera agrandie pour y insérer un container emballage et ainsi faciliter le tri des randonneurs et pèlerins.

L'enrobé sera refait dans tout le village en gneiss (moins noir que le basalte).

Le coût estimatif est d'environ 100 000 € de moins que le projet initial.

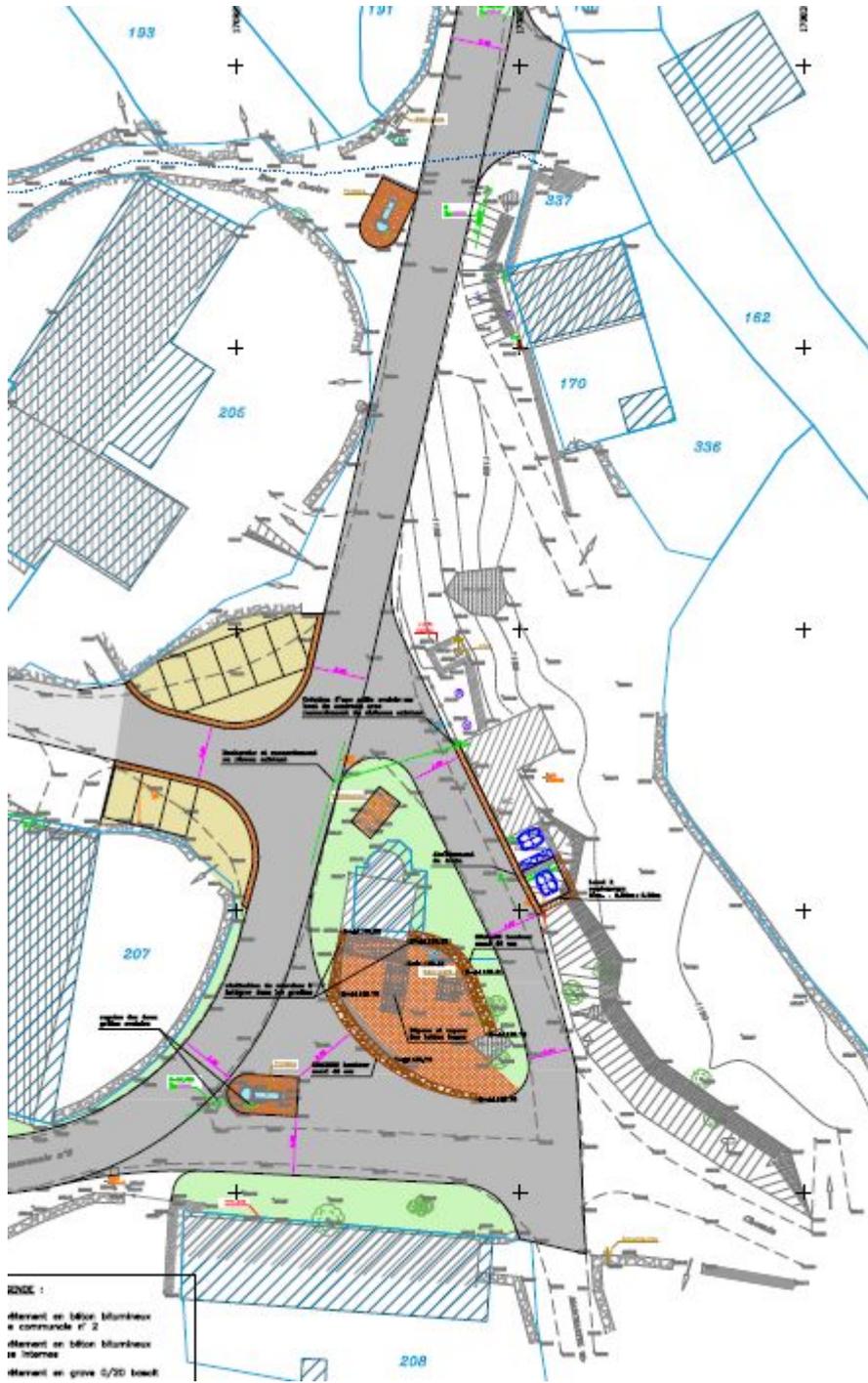
Aménagement du village de Rieutort, modifications 2019

Parking en haut du village

Le local poubelle sera avancé vers la route.



Aménagement du village de Rieutort, modifications 2019



Délibérations municipales 2018

- 01-2018 Vote des comptes de gestion 2017
- 02-2018 Approbation des comptes administratifs
- 03-2018 Affectation de résultat du BP
- 04-2018 Affectation de résultat du budget Eau
- 05-2018 Location de la Biagatelle
- 06-2018 Liste de subvention aux associations
- 07-2018 Vote du taux des taxes (délibération annulée)
- 08-2018 Reversement sur le BP de l'excédent du budget de l'eau
- 09-2018 Vote du taux des taxes
- 10-2018 Indemnité du maire et de l'adjoint (délibération annulée)
- 11-2018 Indemnité du maire et de l'adjoint (délibération annulée)
- 12-2018 Indemnité du maire et de l'adjoint
- 13-2019 Redevance d'occupation du domaine public
- 14-2018 Contribution dépenses école publique
- 15-2018 Approbation des contrats territoriaux
- 16-2018 Subvention pour le concert détour du monde
- 17-2018 Revitalisation du centre bourg de Marchastel
- 18-2018 Approbation des statuts du syndicat mixte Lozère Numérique et adhésion
- 19-2018 Opération groupée signalétique (délibération annulée)
- 20-2018 Echange de terrain Boissonnade commune
- 21-2018 Participation au transport scolaire 2017/2018
- 22-2018 Adhésion au service commun de la communauté de commune
- 23-2018 Opération groupée signalétique (délibération annulée)
- 24-2018 Assurance statutaire du personnel
- 25-2018 Désignation Mr Brun pour la signature de l'échange avec Mr Boissonnade (délibération annulée)
- 26-2018 Désignation Mr Brun pour la signature de l'échange avec Mr Boissonnade
- 27-2018 Opération groupée signalétique
- 28-2018 Transfert de compétences à la communauté des communes.
- 29-2018 Tarif des logements sociaux de la commune
- 30-2018 Report du transfert des compétences eau et assainissement
- 31-2018 Décision modificative sur le budget principal

Vous pouvez consulter ces délibérations sur le site de la commune

www.marchastel.com

Délibérations municipales 2019

- 01-2019 Taux de promotion pour avancement de grade
- 02-2019 Création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe
- 03-2019 Modification des statuts de la communauté des communes.
- 04-2019 vote des comptes de gestion 2018
- 05-2019 Approbation des comptes administratifs
- 06-2019 Affectation de résultat du BP
- 07-2019 Affectation de résultat du budget Eau
- 08-2019 liste de subvention aux associations
- 09-2019 Vote du taux des taxes
- 10-2019 Reversement sur le BP de l'excédent du budget de l'eau
- 11-2019 Location de la Biगतelle
- 12-2019 Location de la Tourre
- 13-2019 Maintenance et entretien du réseau d'éclairage public.
- 14-2019 Travaux sur le réseau d'éclairage public
- 15-2019 Décision modificative n°1 sur le budget eau
- 16-2019 Décision modificative n°1 sur le budget principal
- 17-2019 création de l'opération achat de matériel
- 18-2019 Assurance statutaire du personnel
- 19-2019 Modification du projet d'aménagement de Rieutort d'Aubrac
- 20-2019 Approbation des rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées (Communauté des communes)
- 21-2019 Décision modificative n°2 sur le budget principal
- 22-2019 Travaux dans l'ancienne école de Rieutort d'Aubrac
- 23-2019 Rénovation du petit four banal de Rieutort d'Aubrac
- 24-2019 Recensement 2020
- 25-2019 Tarif de location des logements sociaux
- 26-2019 Durée d'amortissement des fonds de concours
- 27-2019 Participation au transport scolaire 2018/2019

Vous pouvez consulter ces délibérations sur le site de la commune

www.marchastel.com

Evénement en 2019

-juillet 2019

mariage à MARCHASTEL d'Audrey MARTY et de Gilles VIRLOUVET



-novembre 2019

Naissance de Jeanne, première petite fille de la famille Malherbe.

Informations diverses

Le SPANC en 2019.

En 2019, toutes les maisons de MARCHASTEL ont été contrôlées par le SPANC, service public d'assainissement non collectif de la communauté des communes.

Le résultat est que 90% des assainissements sont non conformes.

Même des assainissements récents sont défectueux ou mal réalisés.

Les bourgs de MARCHASTEL et RIEUTORT sont des points noirs avec une collecte des fosses septiques qui s'évacue à la Jaline.

J'incite, une fois de plus, les habitants raccordés à l'ancien réseau collectif à se mettre aux normes.

La fibre optique

Il est toujours prévu l'arrivée de la fibre optique à MARCHASTEL et Rieutort d'Aubrac en 2020.

Elections Municipales 2020

1er tour le 15 mars 2020

2 ième tour le 22 mars 2020



Site Internet de la commune :

Vous pouvez le consulter sur

www.marchastel.com

Au sommaire : la vie communale, le tourisme, la découverte de la commune, les services, les délibérations municipales...

Horaires d'ouverture de la mairie

Le mardi après midi de 14 h à 17 h